

**SICAV-BNA  
RESOLUTIONS DE L'AGO  
DU 29-04-2010**

**Première Résolution :**

L'assemblée Générale Ordinaire de la société d'investissement à capital variable « SICAV-BNA », après avoir entendu la lecture du rapport du conseil d'Administration, du rapport général du commissaire aux comptes et les explications complémentaires fournies, approuve le rapport du conseil d'administration dans son intégralité ainsi que les Etats Financiers de l'exercice 2009.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

**Deuxième résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte du rapport spécial établi par le commissaire aux comptes conformément au code des sociétés commerciales.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

**Troisième Résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier, définitif et sans réserve aux membres du Conseil d'Administration de leur gestion au titre de l'exercice 2009.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

**Quatrième Résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve la répartition des bénéfices ci-après :

Résultat de l'exercice	652 735,764
Régularisation des revenus	6 478,746
Résultat non distribuable	- 638 110,319
	-----
Report à nouveau	+ 6,813
<b>Résultat distribuable</b>	<b>= 21 111,004</b>

L'Assemblée Générale Ordinaire décide en conséquence de fixer le dividende de l'année 2009 à **0,577 D** par action.

Le montant sera mis en paiement à partir du **10 Mai 2010** aux guichets de la Banque Nationale Agricole

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

**Cinquième Résolution**

L'assemblée Générale Ordinaire reconduit l'enveloppe des jetons de présence à répartir entre tous les membres du Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2009.

Cette résolution est adoptée l'unanimité.

### **Sixième Résolution**

Tous les pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait du Présent Procès Verbal pour faire tous dépôt ou Publication que besoin sera.

Cette résolution est adoptée l'unanimité.